RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITÉ D'ABOMEY-CALAVI

FACULTÉ DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET DE GESTION

Mémoire présenté en vue de l'obtention des crédits associés au diplôme de

LICENCE PROFESSIONNELLE EN SCIENCES ÉCONOMIQUES

OPTION : Économie.

SPÉCIALITÉ : Analyse des Politiques de Développement

THEME

Modernisation des entreprises artisanales au Bénin : EST-CE UN Problème de financement ou de COMPETENCES TECHNIQUES ?

Réalisé par :

Gérard ANANI A. & Augustin Jésugnon KOUTON

Sous la direction de :

Professeur Augustin CHABOSSOU

Agrégé des Universités

Enseignant chercheur à la FASEG

Décembre 2019

LA FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUE ET DE GESTION (FASEG) N'ENTEND DONNER AUCUNE APPROBATION OU IMPROBATION AUX OPINIONS EMISES DANS CE MEMOIRE : LES OPINIONS DOIVENT ÊTRE CONSIDEREES COMME PROPRES À LEUR AUTEUR.

DEDICACES 01

A :

- Mon père **Nani COMLAN ;**
- Ma mère **Victoire DHETE** ;

Je dédie ce travail !

Gérard ANANI A.

DEDICACES 02

A :

- Mon père **Appollinaire KOUTON** ;

- Ma mère **Anne KPOVIESSI**.

Je dédie ce travail !

Augustin KOUTON

REMERCIEMENTS

A tout Seigneur tout honneur ! Nous empruntons cet adage pour exprimer notre grande reconnaissance à toutes les personnes qui de près comme de loin nous ont aidés à la réalisation de ce mémoire. Veuillez retrouver à travers cette œuvre l'expression de nos sincères remerciements.

Nos remerciements vont particulièrement à l'endroit de :

Professeur Augustin CHABOSSOU, un directeur de mémoire d'un dévouement exceptionnel à la cause estudiantine, recevez ici toute notre profonde gratitude ;

Professeur Denis ACCLASSATO, Doyen de la FASEG-UAC ;

Dr Théophile WOTO, vice-doyen de la FASEG-UAC ;

Dr Jaurès Cocou AMEGNANGLO, pour ses conseils, son dévouement et son assistance sans faille à notre cause.

Tous les enseignants de la FASEG-UAC pour la qualité de l'enseignement dont ils nous ont fait bénéficier le long de notre formation.

Mr. Aimé AHOUANGAN pour son soutien et ses conseils.

Messieurs les membres du Jury pour avoir accepté de consacrer leur précieux temps pour apprécier ce mémoire. Les critiques et suggestions que vous formulerez seront les bienvenues et contribueront à l'amélioration de ce travail.

Nos frères, sœurs, oncle tantes, cousins, cousines et collègues de service. Que ce mémoire soit pour eux le couronnement de leurs efforts et le fruit perfectible du lien fraternel.

Tous ceux qui de près ou de loin ont contribué à la réalisation effective de ce mémoire. Nous leur témoignons nos sincères remerciements.

SIGLES ET ABREVIATIONS

OSD : Orientations Stratégiques de Développement.

SCRP : Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté.

PAG : Programme d'Action du Gouvernement.

FODEFCA : Fonds de Développement de la Formation Continue et de l'Apprentissage.

CMR : Chambres de Métiers Régionales.

OPA : Organisations Professionnelles d'Artisans

PIB : : Produit Intérieur Brut.

INSAE : Institut Nationale de la Statistique et de l'Analyse Economique.

PME : Petite et Moyenne Entreprise.

MPME : Micros, Petites et Moyennes Entreprises

PMI : Petite et Moyenne Industrie.

PEI : Petites entreprises et industries.

MEI : Moyennes Entreprises et Industries.

OHADA : Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires.

BIT : Bureau International de Travail.

SOM : Survenue d'Obstacle à la Modernisation.

PAS : Programme d'Ajustement Structurel.

FDA : Fonds de Développement de l'Artisanat.

CNAB : Confédération Nationale des Artisans du Bénin.

FENAB : Fédération Nationale des Artisans du Bénin

BAA : Bureau d'Appui aux Artisans

CAP : Collectif des Artisans Professionnelles

CIM : Chambres Interdépartementale de Métiers

UTA : Unités de Travail Année

LISTE DES TABLEAUX

Tableau n°1 : Tableau récapitulatif de la moyenne, médiane, et de l'intervalle Interquartile par variable……..…..…19

Tableau n°2 : Résultats du volet financement des artisans……..……21

Tableau n°3 : Renseignement sur les enquêtés ayant exprimé ou non le besoin de financement…….22

Tableau n°4 : Renseignement des données relatif à la formation des artisans……..…..24

LISTE DES FIGURES

Figure n°1 : Cartographie de la commune de Cotonou…..……..05
Figure n°2 : Renseignement sur le niveau d'étude des enquêté interquartile par variable..…20
Figure n°3 : Renseignement sur la nature matérielle utilisée dans les ateliers……...…..21
Figure n°4 : Fréquence relative au type de préteurs des artisans ou d'unité artisanale…..….23
Figure n°5 : Renseignement sur le type de formation d'apprentissage suivit par
les artisans enquêtés……24

RESUME

L'objectif principal de cette étude est d'analyser les obstacles à la modernisation des micros, petites et moyennes entreprises du secteur artisanal au Bénin. Afin d'atteindre cet objectif, une enquête auprès d'un échantillon représentatif de cent artisans dans la ville de Cotonou a été réalisée. L'analyse des données recueillies à l'aide de la statistique descriptive révèle que la majorité des artisans dans la ville de Cotonou sont sans instruction ou avec un niveau d'instruction primaire. Aussi, la majorité de ces artisans (65%) utilisent-elles des équipements non modernes dans l'exercice de leur fonction. Très peu d'artisans (17,5%) effectuent des demandes de crédit et très peu d'entre ceux-là obtiennent une réponse favorable. Les canaux de transmission de l'information relative aux innovations sont les associations d'artisans (60%), les amis et collègues, fournisseurs d'équipements et d'internet. Les artisans dans la ville de Cotonou souffrent aussi bien d'un problème financier que de manque de compétences techniques pour adopter des technologies nouvelles. Ainsi pour remédier à ce problème, il faut entre autres penser à la restructuration de ce secteur tout en promouvant les artisans les plus compétents et reconvertir les autres moins compétents dans d'autres secteurs d'activités.

Mots clés : Artisans, compétences techniques, financement, formation, modernisation, statistiques descriptives.

Abstract

The main objective of this study is to analyse the constraints to the modernisation of micro, small and medium enterprises in the artisanal sector in Benin. In order to achieve this objective, a survey of a representative sample of one hundred artisans in the city of Cotonou was carried out. The analysis of the data collected based on descriptive statistics reveals that the majority of artisans in the city of Cotonou did not attain school or just attained primary school. Also, the majority of these artisans (65%) use non-modern equipment in their daily activities. Very few artisans (17.5%) apply for credit and very few of them get a favourable response. The channels of transmission of information on innovation are associations of artisans (60%), friends and colleagues, suppliers of equipment and the internet. Artisans in the city of Cotonou suffers both from a financial problem and from a lack of technical skills to adopt new technologies. Thus, to remedy this problem it is necessary, among other things, to think about the restructuring of this sector while promoting the most competent artisans and retraining the others less competent in other sectors of activity.

Keywords: artsisans, technical skills, finance, training, modernisation, descriptive statistics.

SOMMAIRE

INTRODUCTION……...……01

CHAPITRE I : CADRE INSTITUTIONNEL ET PHYSIQUE DE L'ETUDE……...03

Section 1 : Cadre institutionnel de l'étude ……...….03
Section 2 : Cadre physique de l'étude……...….05

CHAPITRE II : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE…..…..06

Section 1 : Cadre théorique de l'étude…….…...….06
Section 2 : Méthodologie de l'étude……...……15

CHAPITRE III : PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS ET APPROCHES DE SOLUTION……..……...……19
Section 1 : Présentation et analyse des résultats ……..……...……...19
Section 2 : Vérification des hypothèses de recherche ……...……26

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS……...……..…….....29

INTRODUCTION

Après cinq décennies d'indépendance le défi de promouvoir la croissance économique est devenu un impératif pour les pays africains qui peinent encore à faire progresser le revenu réel par habitant de leur population respectif. En effet, s'il est vrai que près de la moitié de la population mondiale vit en dessous du seuil de la pauvreté, il en demeure pas moins que les plus touchés soient les pays Africains (Aboudoulay, 2009). Ainsi, pour relever le défi du bien-être social et atteindre un niveau de développement économique réel, notre pays le Bénin à l'image des autres pays africains, a entrepris depuis plusieurs années de profondes réformes suite à l'adoption de la vision stratégique de développement à long terme du Bénin à l'horizon 2025, « *Bénin-Alafia 2025* ». En s'appuyant sur les Orientations Stratégiques de Développement (OSD) et le Plan National de Développement avec ces documents d'opérationnalisation tels que le Programme de Croissance pour le Développement Durable (PC2D), le Programme d'Action du Gouvernement (PAG), elle fera de notre pays, en 2025**,** *« un pays phare, un pays bien gouverné, uni et de paix, à économie prospère et compétitive, de rayonnement culturel et de bin être social* »

Dans cette perspective, le rôle des différents acteurs économiques ont été redéfini. Ainsi, le secteur privé, sera dorénavant au premier plan dans le rôle de la création de richesses. Il doit entreprendre des initiatives très productives qui devront fournir aux plus démunis des emplois leur permettant d'améliorer leur niveau de vie (Aboudoulay, 2009). L'Etat dans son rôle régalien se doit de créer des conditions favorables à la mise en œuvre de ces initiatives. Dans cette dynamique plusieurs projets et programmes sont élaborés et mis en œuvre dont l'un des plus importants est le Programme de Relance du Secteur Privé adopté en novembre 1994 et adossé à la politique nationale et de stratégie de relance pour le développement du secteur privé approuvé lors de la Table Ronde Sectorielle des partenaires au développement tenue à Cotonou 1994.

Cependant, le secteur privé béninois en générale et celui de l'artisanat en particulier, fait face à de multiple contraintes qui entravent son développement quand bien même il suscite un engouement sans cesse croissant de la part des pouvoirs publics. (Rapport d'évaluation de la politique nationale de promotion de l'artisanat d'avril 2014). En effet, ces dernières années, l'artisanat béninois a été marqué par des avancées déterminantes dont notamment la création du Fonds de Développement de la Formation Continue et de l'Apprentissage (FODEFCA). Aussi, les grandes orientations du secteur ont été précisées à travers le code de l'artisanat et les décrets devant régir l'organisation et le fonctionnement des Chambres de Métiers Régionales (CMR). Au niveau de ces orientations, une importance particulière est accordée aux Organisations Professionnelles d'Artisans (OPA) dans

l'animation des assemblées consulaires (Rapport thématique sur les entreprises artisanales au Bénin de juin 2010). Ces différentes réformes engagées jusqu'à présent n'ont pas permis un décollage effectif de ce secteur pouvant impulser sa modernisation et indure une croissance économique réelle.

Aujourd'hui, Il est donc nécessaire qu'une réponse appropriée soit apportée au regard du rôle dévolu au secteur artisanal. C'est pour cette raison que la présente étude est initiée et porte sur le thème « Modernisation des entreprises artisanales au Bénin : Est-ce un problème de financement ou de manque de compétences techniques ?». A cette fin, il nous parait nécessaire d'analyser les obstacles à la modernisation des entreprises du secteur artisanal au Bénin. De façon spécifique, il s'agira d'une part d'analyser les caractéristiques générales relatives aux problèmes de financement et/ou de compétences techniques dans les Micros, Petites et Moyennes Entreprises (MPME) du secteur artisanal au Bénin et d'identifier les facteurs favorisant la survenue d'obstacles à la modernisation des MPME dans le secteur artisanal d'autre part. Pour atteindre les objectifs fixés, le présent travail s'articulera autour d'un plan présenté en trois (03) chapitres : le premier chapitre présente le cadre institutionnel de l'étude. Le deuxième chapitre donne un aperçu du cadre théorique et méthodologique de l'étude. Le troisième chapitre est consacré à la présentation et à l'analyse des résultats et à l'approche de solution.

CHAPITRE I : CADRE INSTITUTIONNEL ET PHISIQUE DE L'ETUDE

Dans ce chapitre**,** il s'agira de donner d'une part, un aperçu sur le milieu entrepreneurial béninois, certaines lois et règlements régissant le secteur artisanal béninois et, d'autre part, de présenter le milieu d'enquête de notre étude.

Section 1 : Cadre institutionnel de l'étude

Paragraphe 1 : Aperçu globale des entreprises au béninoises

La réorientation de l'activité économique qui a débuté avec le programme d'ajustement structurel (PAS) en 1989 vers une large ouverture sur la loi du marché à donner une nouvelle impulsion aux climats des affaires au Bénin. Ainsi, le milieu entrepreneurial Béninois se compose aussi bien des entreprises du secteur public, semi-public que du privé. Le secteur privé Béninois est animé par deux catégories d'agents économiques à savoir les agents du secteur formel et ceux du secteur informel. Au rang des entreprises du secteur privé formel suivant la nature juridique, on retrouve, les Sociétés à Responsabilité Limité (SARL), les Sociétés Anonymes (SA) et les entreprises individuelles. Selon l'INSAE, le Bénin dénombrait jusqu'au 31 décembre 2007, environ 35837 entreprises globalement immatriculées. De même, entre courant les années 2000-2007, un total de 22961 entreprises fut créé avec en tête les entreprises individuelles (77,6%) suivies des SARL (20,2%). Exerçants dans divers secteurs, la plupart de ces entreprises se retrouvent essentiellement dans la manufacture, le bâtiment, le tourisme et surtout dans le commerce. S'agissant du secteur privé informel, ils regroupent des entreprises ou des agents économiques qui exercent leurs activités en violation de la réglementation en vigueur. Ce secteur représente en moyenne 70% du PIB du pays (Rapport thématique sur les entreprises artisanales au Bénin de juin 2010) et mobilise une bonne partie de la population active qui est estimée à 80% selon les enquêtes réalisées en 2001 par l'INSAE. Ils sont le plus souvent dans l'artisanat traditionnel, la production artisanale, les activités agricoles, dans les activités de service comme la restauration populaire, les métiers de coutures, de coiffures ou de transport urbains et aussi dans le secteur de la distribution et des échanges à travers le commerce transfrontalier.

Paragraphe 2 : Dispositions légales et règlementaires des entreprises artisanales béninoises

Le secteur entrepreneurial Béninois tel qu'il est ainsi présenté, a besoin d'exercer ses activités, dans un environnement propice, qui tiennent compte de ses contraintes. Ainsi, afin de faciliter et de promouvoir les initiatives privées un certain nombre de dispositions légales et règlementaires ont été mis en place depuis 1990. C'est le cas des dispositions telles que le code des investissements régi par la loi n°90-002 du 09 mai 1990 portant code des

investissements en République du Bénin qui garantisse dans ses dispositions le principe de traitement équitable des entreprises quelles que soient leur origine et leur nature juridique. Le code de travail est régi par la loi n°98-004 du 27 janvier 1998 portant code de travail en République du Bénin. La loi n°98-037 du 22 novembre 2001 portant code de l'artisanat en République du Bénin dont certaines de ses dispositions fixent les conditions nécessaires d'exercice des activités artisanales pour une meilleure organisation de ce secteur d'activité. Aussi, le décret n°017-176 du 24 mars 2017 portant approbation de la nomenclature des métiers de l'artisanat au Bénin. Ce décret présente à son article 2 la nouvelle nomenclature des métiers de l'artisanat. Ainsi, on retrouve aujourd'hui au Bénin, huit (08) branches d'activités qui sont éclatées en quarante (40) corps de métiers et en trois cent onze (311) métiers. Outre ses dispositions, il existe aussi des conventions et traités ratifiés par l'Etat Béninois dans ce sens.

Section 2 : Cadre physique de l'étude

Paragraphe 1 : La structuration du secteur artisanal Béninois

Au Bénin, plusieurs structures et organisations aussi bien publiques, semi-publiques que privées appuient au quotidien les entreprises dans l'accomplissement de leurs activités. L'intervention de ces institutions varie d'un domaine à un autre et d'un secteur à un autre. Au niveau du secteur artisanal on retrouve entre autres :

- Le Ministère de l'emploi et de l'artisanat qui est le département ministériel ou la structure étatique en charge de la mise en œuvre de la politique du gouvernement dans ce secteur ;
- Le Fonds de Développement de l'Artisanat (FDA) qui est l'office publique régie par la loi n°94-009 de 28 juillet 1994 portant création, organisation et fonctionnement des offices à caractère social, scientifique et culturel. Il est aussi géré par les dispositions du décret 2017-387 du 04 aout 2017 portant sa création, ses attributions, son organisation et son fonctionnement
- La Confédération Nationale des Artisans du Bénin(CNAB) qui a été créée le 16 janvier 2008. Elle est née sous l'initiative des anciennes structures faitières qui sont entre autres : la Fédération Nationale des Artisans du Bénin (FENAB), le Regroupement des Artisans de Cotonou (RAC), la Fédération des Coopératives et Artisans de Services (FECOPAS) et bien d'autres ;
- Le Bureau d'Appui aux Artisans (BAA). Créé depuis 1993, il a contribué pour une large part aux formations professionnelles et techniques des artisans, notamment en gestion et en comptabilité. Par ailleurs, ce bureau a régulièrement soutenu les artisans béninois au

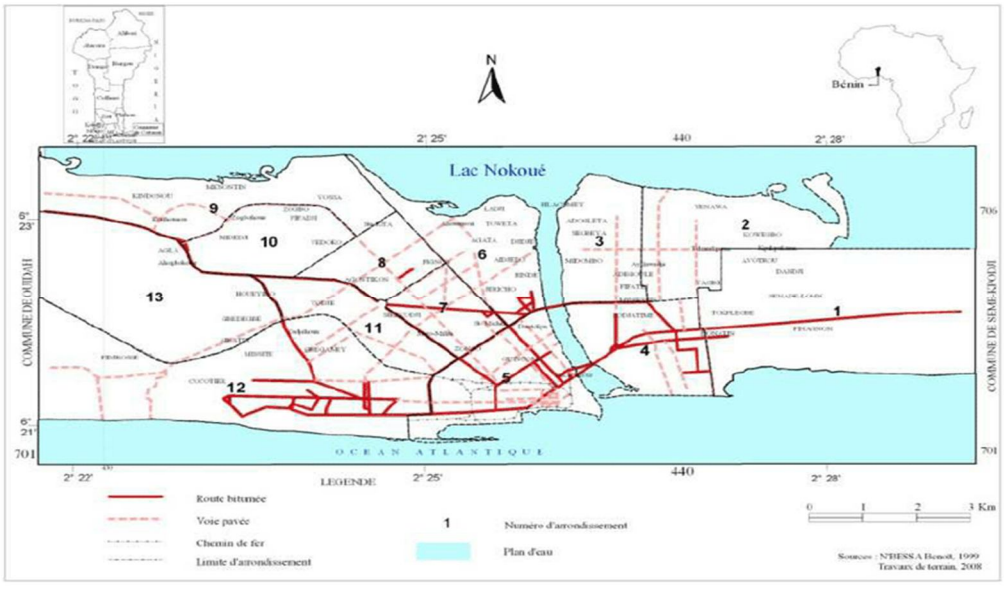
niveau régional pour la promotion de leurs produits à divers salons, foires et visites d'échange.

Outres ces structures à compétence nationale, il existe au niveau des communes et départements d'autres organisations qui contribuent au développement de ce secteur à la base. Au nombre de ces institutions, on a le Collectif des Artisans Professionnelles (CAP) de l'artisanat des Communes, les Institutions Consulaires de Métier, les Chambres Interdépartementales de Métiers (CIM)

Paragraphe 2 : Présentation du milieu d'enquête

"Embouchure du fleuve de la mort" en Fong-be, la commune de Cotonou est une ville située dans le golfe de Guinée, sur un cordon littoral qui relie le lac Nokoué à l'Atlantique et à l'embouchure du fleuve Ouémé. Elle est traversée par un canal, la lagune de Cotonou, creusé au XIXème siècle. Elle recouvre une superficie de 79 km^2 et répartie en treize (13) arrondissements. Officiellement peuplée de près de 800000 Cotonois, mais il semble probable que sa population réelle soit d'environ 1,2 million. Ces chiffres témoignent d'une croissance impressionnante : en 1960, la population n'était que de 70000 habitants. En plus du français, plusieurs langues nationales sont parlées dans la ville de Cotonou et ses environs. Les plus parlées sont : le fon, le yoruba, le bariba (baatɔnum), le goun, le mina, le adja, le dendi, le mahi, et le haoussa. Elle dispose d'un climat de type équatorial, alternant entre des saisons sèches et des saisons pluvieuses (d'avril à juillet et de septembre à octobre). Les températures varient entre 18 et 35°C, et de décembre à janvier, la ville est balayée par l'harmattan, un vent chaud, sec et poussiéreux.

Figure n°1 : Cartographie de la commune de Cotonou



CHAPITRE II : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIE DE L'ETUDE

Ce chapitre s'intéresse d'une part au cadre théorique et, d'autre part, au cadre méthodologique de l'étude.

Section 1 : CADRE THEORIQUE DE L'ETUDE

Paragraphe 1 : Problématique, objectifs et hypothèses de l'étude

A. Problématique

Le Bénin, depuis le début des années 90, s'est doté de nouvelles orientations pour les politiques économiques avec une meilleure intégration du secteur artisanal. Le secteur de l'artisanat suscite un engouement sans cesse croissant de la part de l'Etat béninois en raison de sa contribution de plus en plus élevée au Produit Intérieur Brut (PIB) : 5% en 1995, 11% en 2002 et 13% en 2008 (Vissoh, 2016). Le Gouvernement béninois reconnaît depuis quelques années le rôle crucial que joue le secteur artisanal dans le développement de l'économie. Ainsi, au cours de ces dernières années, l'artisanat béninois a été marqué par des avancées déterminantes dont notamment la création du Fonds de Développement de la Formation Continue et de l'Apprentissage (FODEFCA) qui a donné une impulsion au développement des activités de la formation professionnelle. En effet, la population active dans le secteur de l'artisanat était estimée à 262 151 en 1992 soit 12,7% de la population active totale du pays (INSAE, 1992). En 2002, ce chiffre est passé à 628 348 soit 23,16% de la population active totale du pays (INSAE, 2002). Ces artisans sont regroupés en 71 694 établissements artisanaux (regroupés en 70 340 entreprises) recensées en 2008 (INSAE, 2008). Ce secteur occupe la troisième place en terme d'emplois derrière l'agriculture et le commerce. C'est un secteur qui joue un rôle important en raison de son apport à la lutte contre le chômage et à la réduction de la pauvreté.

Cependant, les entreprises artisanales sont caractérisées par des modes de production archaïques. Elles reposent pour la plupart sur des structures unipersonnelles mobilisant une initiative généralement masculine et non instruite (INSAE, 2008). Ainsi, la quasi-totalité de ces unités sont des entreprises individuelles n'utilisant aucune main d'œuvre rémunérée en permanence. Elles sont à peine formalisées, ne disposant pas de registre de commerce, de numéro INSAE, d'identifiant IFU et possèdent un capital initial inférieur à 100 mille FCFA. Elles ne tiennent en général pas de comptabilité et dégagent un chiffre d'affaires moyen de 9 millions FCFA pour celles qui relèvent du formel et 2 millions FCFA pour les autres qui représentent par ailleurs la grande majorité (rapport thématique de l'INSAE sur les entreprises artisanales au Bénin, juin 2010). Les entreprises artisanales font souvent face à des contraintes d'accès au crédit bancaire, d'insuffisance d'équipement, de productivité et de débouchés qui

diminuent leurs performances. L'exclusion financière est plus préjudiciable au développement des entreprises particulièrement les micros entreprises ou unités artisanales qui sont au cœur de la création de richesse en Afrique et au Bénin. En effet, l'accès au financement est le principal problème auquel sont confrontées les micros, petites et moyennes entreprises en Afrique (Banque Mondiale, 2016). Le déficit de financement pousse la plupart des MPME en Afrique à s'autofinancer, ce qui a, entre autres pour conséquences, la précarité des installations, l'archaïsme des outils de travail, la qualité approximative de certains produits. Outre ces difficultés auxquelles les MPME artisanales sont confrontées s'ajoutent leurs caractéristiques générales (forme juridique, ancienneté, formalité, taille, capital initial) ainsi que celles de leurs responsables (sexe, formation ou niveau d'instruction, âge) qui constitueraient des obstacles à leur modernisation.

Le développement des pays africains et celui du Bénin en particulier passera par la transformation des unités artisanales en unités modernes de production capables de répondre aux besoins croissants de services (quantité et qualité) des populations. Ainsi, il est nécessaire de s'interroger sur les facteurs handicapant la modernisation des MPME artisanales au Bénin ?

Cette question principale est déclinée en deux questions spécifiques à savoir : La non modernisation des MPME artisanales dépend- t- elle de l'exclusion financière des artisans? La non modernisation des MPME dans le secteur artisanal est-t- elle liée à un problème de manque de compétences techniques?

B- Objectifs et hypothèses de l'étude

1- Objectif de l'étude

La présente étude a pour objectif général d'analyser les obstacles à la modernisation des micros, petites et moyennes entreprises du secteur artisanal au Bénin. De façon spécifique, cette étude vise à :

1. Analyser les causes financières de la non-modernisation des MPME du secteur artisanal au Bénin ;
2. Analyser l'effet du manque de compétences techniques sur la non-modernisation des MPME du secteur artisanal au Bénin ;

2- Hypothèses de l'étude

Pour atteindre les objectifs énumérés ci-dessus, les hypothèses suivantes ont été formulées :

1- La non modernisation des MPME dans le secteur artisanal est due à un problème de financement ;
2- La non modernisation des MPME dans le secteur artisanal est liée à un problème de manque de compétences techniques déterminé par la qualité des variables telles que : le niveau d'étude, le type de formation, le type de matériels.

Paragraphe 2 : Revue de littérature

A- Clarification des concepts

1- Modernisation

Lorsqu'il s'agit de définir le concept de modernisation, ce ne sont pas les sources qui manquent et elles sont issues des disciplines les plus variées. Selon Machiavelli (2008), la notion de modernisation de l'État a été portée pendant plusieurs années, notamment à partir des années 1980, par un discours marqué par les principes du nouveau management public. Bien qu'étant un sujet de discussion depuis plusieurs années, cette notion ne fait toujours pas l'unanimité dans sa signification.

Pour être en mesure de définir la modernisation, il est d'abord important de cerner le concept de modernité. Les philosophes des Lumières caractérisaient la modernité par la domination de la raison ; cette dernière devenait autorité à la place des dieux ou des ancêtres, ce qui changeait les règles de la vie sociale. La modernité implique donc une nouvelle vision du monde (Raulet, 1998). Dès lors, la compréhension de la modernité se fait par rapport au temps. Aussi, être moderne, c'est assumer une volonté de rupture avec ce qui précède, avec la tradition. La modernisation de l'État ou d'une entreprise suppose, elle aussi, une forme de rupture.

2- Petite entreprise

L'entreprise est une unité économique, juridiquement autonome, organisée pour produire des biens ou des services pour le marché. On y distingue les grandes entreprises, les Petites et Moyennes Entreprises (PME), les Petites et Moyennes Industries (PMI) ainsi que les Micro entreprises du secteur informel.

Un examen attentif de la littérature consacrée aux PME invite à s'interroger sur la nature et le statut de celle-ci car il ne peut que retenir une impression d'hétérogénéité. Par ailleurs, la notion même de PME reste relativement floue. Elle est utilisée par un certain nombre d'auteurs pour rendre compte des dynamiques de développement s'inscrivant dans le cadre d'activité artisanales ou petite industrie et qui sont essentiellement le fait de petites entreprises regroupées spatialement selon une logique sectorielle. Ces mêmes dynamiques, on le sait, sont plus classiquement décrites à travers les notions de « spécialisation souple ou

flexible », de « système productifs locaux », de « processus d'industrialisation diffuse ou rampante », etc.

Son article 38 dispose qu'est considérée comme PME toute entreprise remplissant cumulativement les conditions ci-après :

- Être immatriculée au registre de commerce ;
- Avoir un programme d'investissement d'un montant allant de 20 à 500 millions de francs CFA
- Prévoir utiliser au moins cinq salariés permanents de nationalité béninoise ;
- Tenir une comptabilité régulière conforme au plan comptable national quel que soit le chiffre d'affaires réalisé.

Une autre définition de la PME, prenant en compte un plus grand nombre d'entreprises ; celle de la nouvelle charte des PME / PMI au Bénin. Au sens de la charte, on entend par PME / PMI, toute entreprise légalement constituée tenant une comptabilité régulière, qui n'est pas une filiale de multinationale et qui satisfait aux critères d'un effectif de cinq (05) à cent (100) employés permanents puis d'un capital social compris entre un million (1 000 000) et cinquante millions (50 000 000) de francs CFA ou des investissements d'un montant compris entre cinq millions (5000 000) et cinq cents millions (500 000 000) de francs CFA. Ici, on entend par employés, le nombre de personnes correspond au nombre d'Unités de Travail Année (UTA), à savoir le nombre d'employés à plein temps durant une année, le travail temporaire, saisonnier ou journalier représentant une fraction d'unité travail année. Selon la même charte, des définitions précises sont données des différents types d'entreprise. Sont classées parmi les Micro Entreprises, celles remplissant les conditions suivantes :

- Disposer d'un effectif compris entre cinq (05) et neuf (09) employés ;
- Tenir une comptabilité très régulière et s'occuper spécialement de la production ;
- Ne pas être inscrit au registre de commerce et du crédit mobilier ;
- Ne pas être astreint au paiement d'impôt ;
- Disposer d'un chiffre d'affaires annuel inférieur ou égal à un (1) million de FCFA ;

Les employés sont souvent membres de la famille et les contacts avec le mode de la gestion moderne sont dénués de formalités.

Sont classées parmi les Petites entreprises et industries (PEI), celles remplissant les conditions suivantes :

- Disposer d'un effectif compris entre dix (10) et quarante - neuf (49) employés ;

- Tenir une comptabilité conforme au système national en vigueur au Bénin et compatible avec les dispositions de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) ;
- Disposer d'un chiffre d'affaires hors taxe annuel d'un (1) à cent cinquante (150) millions de francs CFA ;
- Le directeur de la PEI devra détenir une carte d'industriel ou d'importateur ou encore une carte professionnelle de commerçant en cours de validité.

Sont classées parmi les Moyennes Entreprises et Industries (MEI), celles remplissant les conditions suivantes :

- Disposer d'un effectif compris entre cinquante (50) et quatre - vingt -dix - neuf (99) employés ;
- Tenir une comptabilité conforme au système national en vigueur au Bénin et compatible avec les dispositions de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) ;
- Disposer d'un chiffre d'affaires hors taxe annuelle compris entre cent cinquante (150) millions et deux (2) milliards de francs CFA ;
- Le directeur de la MEI devra détenir une carte d'industriel ou d'importateur ou encore une carte professionnelle de commerçant en cours de validité.

La qualité des PME / PMI comme telle est reconnue par la charte et attribuée par une institution publique permanente sous tutelle du ministère chargé des PME, sur demande expresse de l'entreprise ou de l'industrie qui remplit les conditions relatives à sa classification.

Les PME couvrent un large spectre d'activités et si certaines sont formelles, d'autres sont informelles. L'émergence d'activités informelles correspond donc à un besoin d'échapper à un système de gouvernance lourde et bureaucratique. L'organisation de ces PME s'appuie sur un réseau familial, ou amical pour pouvoir exister. La structure est assez souple, elle s'ajuste plus ou moins facilement à la configuration du marché.

3- Artisanat

Selon Glossaire, on désigne par artisanat les biens conçus et développés dans un contexte non industriel, par une personne qui maîtrise l'ensemble de la chaîne de production et de commercialisation. Selon Gersdorff (1969), toutes les entreprises dans lesquelles le propriétaire lui-même travaille dans son atelier avec quelques personnes (membres de la famille, apprentis, employés) sont considérées comme artisanales.

Il existe plusieurs catégories d'artisanat. Ainsi, pour Gersdorff (1969), les entreprises artisanales peuvent être divisées en trois catégories à savoir : artisanat de production, artisanat d'art et artisanat de service. Par contre en Gaule, pays réputée pour le grand développement de son « industrie » l'artisanat a été classé en deux catégories (Kéziba, 2006) : l'artisanat de proximité et l'artisanat de masse.

- **L'artisanat de proximité** : il est installé au plus près de la clientèle, dans le cœur même des villes, autour du forum ou à proximité orfèvres, couteliers, tabletiers, travaillant même parfois simultanément plusieurs matériaux (métal et os, par ex.) …Les artisanats « urbains », qu'ils soient au cœur-même des villes ou à leur périphérie, s'adressent à cette clientèle nombreuse pour des produits très diversifiés mais fabriqués en général en petites quantités par une foule de modestes artisans.
- **L'artisanat de masse** : la production de masse se situe ailleurs. Elle concerne des produits fabriqués en série, en très grande quantité, et destinés à une exportation massive et souvent lointaine, dans le cadre de cette économie de marché : le cas le plus notoire est celui de la sigillée, dont les principaux ateliers sont presque en pleine campagne, au mieux dans des agglomérations très secondaires, très exceptionnellement en ville.

B- Aspect théorique

Depuis la création de l'humanité, l'artisanat existe parmi les peuples et constitue une large part de leur humanité. Au centre de toutes les civilisations et de toutes les traditions, il y a des artisans. Héritier d'une longue histoire, gardien d'une tradition et d'une culture, porteur d'une modernité et vecteur d'un art de vivre, l'artisanat s'est lentement structuré et a progressivement pris une place dans l'organisation économique globale pour devenir, aujourd'hui, un élément d'équilibre et un facteur de stabilité sociale, rendant le destin de nombreux hommes inévitablement solidaire (Kari, 2003).

Au XVIII^{ème} siècle, les économistes tels que les physiocrates (Quesnay) considéraient l'artisanat comme appartenant à la classe « stérile » car ne produisant par de la valeur. Pour eux, c'est l'agriculture qui est la principale productrice de valeur. Selon Turgot, le cultivateur produit non seulement son salaire mais le « revenu qui sert à salarier toute la classe des artisans et autres stipendiés ». Pour d'autres économistes tels que Adam Smith, de la même époque, ce n'est pas l'artisanat qui produit de la valeur mais plutôt l'industrialisation, la division du travail…etc. De même, Karl Marx, au XIXème siècle, considérait également que le progrès économique était synonyme de grande entreprise mais que contrairement au prolétariat, qui par nature était la classe révolutionnaire, l'artisanat appartenait à la classe conservatrice qui cherche « à faire tourner à l'envers la roue de l'histoire ». Cependant,

il relève cette spécificité que l'artisan n'exploite pas le travail d'autrui mais vend le produit de son propre travail. Aussi, pour les historiens de l'histoire socio-économique (Weber, 1909 ; Rostovtseff, 1926), l'artisanat concerne la production d'objets manufacturés (meubles ou immeubles) à partir de matières premières, dans le cadre d'une activité spécialisée, où l'individu concerné, l'artisan, vit de son travail, la production d'objets manufacturés à partir de matières premières. Ainsi, le mépris du travail manuel transparaît dans de nombreux documents, au mieux la condescendance vis-à-vis de ces artisans, dont on supporte mal les nuisances (Badel et Loriot, 1993), mais que l'on ménage aussi à cause de leur utilité à la société.

Malgré ce méprit, la petite entreprise a connu un essor et a résisté aux différents chocs qui ont tenté de la faire disparaitre. En effet, la croissance économique engendrée par la révolution industrielle du XIXème siècle a provoquée l'élimination peu à peu des entreprises artisanales pour des raisons d'incapacité de résister aux grandes entreprises qui mobilisent de grandes quantités de capitaux par le biais du marché financier (fondements d'investissements élevés), bases des économies d'échelle et emploient des centaines de salariés. Ainsi on est passé d'une économie agricole, artisanale et régionale à une économie industrielle, fondée sur les machines et ouverte au marché mondial. Au vue de ce changement, les théoriciens marxistes imaginaient au début du XXème siècle que le monde pourrait être un jour entre les mains d'un tout petit nombre de grandes entreprises, de multinationales, qui par leurs activités commerciales, financières et industrielles domineraient l'économie mondiale (Boutillier, 1996). Ce discours des théoriciens semble désuet en ce XXIème où les petites entreprises, et plus particulièrement les entreprises artisanales intéressent tous les champs de recherche des sciences économiques et sociales. Ces dernières tentent vailles que vailles de s'adapter aux différents changements : elles cherchent à s'intégrer dans les maillons de la firme-réseau grâce au développement des nouvelles technologies de l'information et la communication. A partir des années 1970 avec Ernst Friedrich Schumacher à qui l'on doit « Small is beautiful », signifiant en anglais, « ce qui est petit est beau », les petites entreprises ont connu une véritable mutation. Mieux, au cours des années 1980-1990, elles retrouvent grâce dans les considérations économiques avec les travaux de Pierre-André Julien, au Canada, et Michel Marchesnay, en France, qui la définissent comme « une invention des hommes destinée à s'adapter à la complexité d'un environnement largement subi. ». En 1982, Christine Jaeger traite directement de l'artisanat dans son ouvrage au titre évocateur : « Artisanat et capitalisme, l'envers de la roue de l'histoire ».

Corrélativement aux développements des idéaux sur l'entreprise, les théories sur l'entrepreneur ont connu aussi une évolution et les années 2000 verront en France se

développer des études et théories sur l'artisan chef d'entreprise et sur l'entreprise artisanale. Un réseau de chercheurs spécialisés sur l'artisanat verra le jour et produira des éclairages particuliers sur la spécificité économique et sociale de l'artisan et de l'entreprise artisanale, l'approche théorique peut se schématiser au travers du concept de « Potentiel de ressources » développé par Sophie Boutillier et Dimitri Uzunidis dont les trois piliers sont les connaissances, les ressources financières et les relations sociales (Boutillier et al., 2006).

Au regard de ces travaux apparaît une idée de l'artisanat assez éloignée de ce qu'on peut imaginer à la lecture des définitions officielles. Selon Fournier (2006), ce qu'est une entreprise artisanale, ce n'est pas la notion du nombre de salariés ou celle inscrite au registre des métiers qui est mise en avant mais celle de métier, métier bien fait, celle de proximité avec une clientèle connue, celle de tradition mais également de modernité, d'innovation, celle d'individualisme mais également de famille professionnelle, celle de proximité dans la vie sociale de la cité, comme avec les salariés. Nous sommes maintenant dans une vision moderne d'une société humaine tout aussi éloignée d'une société platonicienne ou aristotélicienne dans laquelle on situait l'artisan à un vil ouvrier qui vit du travail de ses mains et ne peut avoir une vie heureuse (Kizaba, 2006). L'artisan moderne est de plus en plus un homme ou une femme qui a un bon niveau d'études, qui est parfaitement intégré dans la vie locale, qui est sensibilisé à l'innovation et qui a cette particularité de ne pas envisager la croissance de son activité exclusivement par celui du nombre de ses salariés. Son souhait est de pouvoir contrôler son affaire et de pouvoir vivre dans un environnement où il se sent, peut-être de façon illusoire, libre et indépendant. Ces caractéristiques qui reviennent le plus souvent dans les propos des artisans montrent bien dans leur apparente contradiction que les entreprises artisanales, au moins dans les premières années de leur existence, pour celles qui ont envisagé leur développement par la croissance et tout au long de leur existence pour la part non négligeable des chefs d'entreprises qui ont choisi consciemment ou non de rendre moderne leurs entreprises, ne sont pas des entreprises totalement comme les autres. La principale raison est qu'avant d'être une organisation ou une personne morale, l'entreprise artisanale est une personne physique et que de ce fait dans les conditions précisées ci-dessus les caractéristiques de l'entreprise artisanale sont celles des entreprises mais aussi celles d'un homme ou d'une femme avec toute l'irrationalité et l'affectivité qui y sont attachées.

Outre leur maîtrise technique, les artisans éprouvent des difficultés à s’ouvrir aux nouvelles technologies. La modernisation des ressources matérielles qui leur facilite l’innovation dans le secteur artisanal est perçue à travers des réticences à surmonter et des pesanteurs à vaincre ; dans le meilleur des cas, lorsque des potentialités innovatrices existent, il est nécessaire de les stimuler pour qu’elles aboutissent (Ravix, 1988).

La théorie de la modernisation est une théorie du champ des sciences sociales (principalement de la sociologie et de l'économie) qui soutient que les différences qui existent entre les pays du Nord et ceux du Sud sont liées principalement à des problèmes culturels. Il s'agit du passage de la culture traditionnelle à la culture moderne. Le sous-développement est censé être causé par la résistance (attitude active) et l'inadaptation (frein passif) des systèmes de valeur traditionnels au progrès sous tous ses aspects. Il est évident que ce modèle a ses racines dans la philosophie des lumières et dans la sociologie qui s'en est dégagée. Selon cette théorie, le développement est un processus linéaire à travers lequel les sociétés franchissent des étapes similaires pour atteindre la modernité. De ce fait, chaque étape franchie constitue un progrès, un avancement (Kiely, 2005). En somme, la théorie de la modernisation associe la modernisation à l'industrialisation, conjuguant progrès et productivité. D'ailleurs, son approche technico-instrumentale domine encore nos institutions (Rivera et Jun, 1997).

C- Etudes empiriques

Les petites entreprises, et plus particulièrement les entreprises artisanales, remplissent une fonction sociale en terme de création d'emplois (y compris pour des catégories sociales pour lesquelles le marché du travail salarié est souvent difficilement accessible, comme les jeunes, les femmes, les personnes âgées, les immigrés, etc.), contribuant ainsi à la recréation d'un lien social dans des agglomérations urbaines ou dans les campagnes fortement touchées par le chômage. Cependant le domaine artisanal est resté pendant longtemps inexploré. Ce faisant, les entreprises artisanales ont laissé trop peu de traces exploitables pour comprendre directement leur mutation (Kéziba, 2006).

Au cours de ces dernières années, ce secteur ne cesse de susciter un engouement sans cesse croissant de la part des chercheurs, des pouvoirs publics, des structures de coopération et institutions internationales du fait de son rôle crucial dans le développement du tissu économique. Dans ce cadre la coopération suisse de même que celle allemande apportent une contribution non négligeable au secteur notamment, sur les plans organisationnel, associatif, financier, formatif etc. Cet appui peut être perçu comme le fruit d'une série de travaux et rencontres sous-jacentes. C'est le cas de l'étude commanditée par le BIT en 1991 (Dossou et Tomety) pour qui « l'apprentissage dans les ateliers artisanaux constitue pratiquement une institution dans la mesure où, par la pratique et les coutumes, l'entrée, les conditions de travail et la sortie des apprentis sont pratiquement codifiées, sans tenir compte outre mesure de la réglementation officielle ». C'est aussi dans une perspective semblable que s'inscrit le colloque qui revêt une portée à la fois nationale et internationale a étudié à travers des thèmes variés les réalités économiques et sociales de l'apprentissage en Afrique Noire Francophone. Les sous thèmes débattus lors de ces assises ont été assortis de recommandations pratiques de

sorte à permettre d'amorcer dans les différents pays de l'Afrique Noire Francophone d'un apprentissage de développement prenant en compte les enjeux de l'emploi et de la modernisation.

Au plan national, ce secteur a été marqué par des avancées déterminantes dont notamment la création du Fonds de Développement de la Formation Continue et de l'Apprentissage (FODEFCA) qui a donné une impulsion au développement des activités de la formation professionnelle. Mieux, la restructuration du secteur opérée en 2008 et le respect des dispositions du code de l'artisanat font que de nos jours il est de plus en plus difficile de voir des non professionnels exercer une activité artisanale. Le dispositif de formation mis en place par les organismes exerçant dans le secteur, participe au renforcement des acquis et fait que l'artisan béninois peut valablement vivre de son métier. Selon le RGE_2 (2008), il ressort des résultats des enquêtes menées sur le terrain, que 33% des artisans soutiennent l'amélioration dans la tenue des entreprises artisanales. 78,8% des unités artisanales qui exercent leurs activités au Bénin ont moins de huit (08) ans et plus de la moitié d'entre elles ont trois (03) ans.

L'analyse des résultats du RGE_2 (2008) révèle que le département du littoral avec près de 30% des unités recensées constitue un centre névralgique des activités artisanales au Bénin. Pour ce qui concerne le statut juridique des unités artisanales, 96,8% sont des établissements uniques. Ceci peut être expliqué par le fait que les entreprises artisanales sont de micro entreprises portées par des initiatives individuelles. Dans l'informel, 99,0% des entreprises artisanales fonctionnent avec moins de six (06) employés permanents contre 75% dans le formel et ce quelle que soit l'année considérée. Cette situation traduit le caractère globalement individuel de l'activité artisanale qui mobilise le plus souvent une main d'œuvre constituée d'apprentis. Selon les analyses de l'INSAE sur RGE_2, 2008**,** il ressort que 98,3% des entreprises artisanales ne dispose pas d'un numéro de registre de commerce. Par ailleurs, 91,7% des entreprises artisanales détentrices du numéro de registre de commerce se situent en milieu urbain. Mais malgré la faiblesse relative des revenus issus du secteur, l'ensemble des activités de l'artisanat passées en revue présente un taux moyen de valeur ajoutée de l'ordre de 65% par rapport à la production (Attin, 2011).

Section 2 : Méthodologie de l'étude

Paragraphe 1 : Choix de la population d'étude et de la collecte des données mère et échantillonnage

A- Choix de la population mère et échantillonnage

1- Choix de la population mère

Les populations mères à partir desquelles nous avons choisi notre échantillon d'étude est l'ensemble des micros, petites et moyennes entreprises regroupés dans les différents corps de métiers (40 au total) artisanaux de la commune. Le choix est porté sur la commune de Cotonou du fait que l'essentiel des MPME se retrouve dans le département du Littoral qui abrite 30% des entreprises artisanales (RGE-2, 2008). Ce constat confirme le statut de Cotonou en tant que principal pôle de développement des activités économiques où se concentre la majorité des entreprises privées béninoises.

2- Description de l'échantillon

En se basant donc sur cette statistique produite par l'INSAE en 2008, nous avons donc choisi d'y organiser notre enquête dans la ville de Cotonou. L'échantillon considéré dans cette étude est constitué de cinquante (50) MPME artisanales sélectionnées tous parmi les quarante (40) corps de métiers que compose ce secteur. Pour étudier cet échantillon, quatre-vingt-dix-huit (98) variables ont été retenues dont trente (30) ne serviront pas à caractériser cet échantillon car elles ont été générées à partir de variables qualitatives existantes pour des fins d'estimation des modèles. La variable dépendante de notre étude est la survenue d'obstacles à la modernisation au sein des MPME artisanales. La méthode utilisée pour la constitution de notre échantillonnage est la méthode de la boule de neige qui constitue une alternative intéressante aux méthodes d'échantillonnage classiques quand il s'agit de trouver des individus ayant des caractéristiques particulières, voire très précises. Elle consiste à diffuser votre questionnaire d'enquête à des personnes ayant les caractéristiques que vous recherchez puis de leur demander de le diffuser à d'autres personnes de profil similaire. Dans le présent cas, c'est le « corps de métiers » qui a servi d'encrage pour l'usage de ladite technique d'échantillonnage utilisée.

Les unités artisanales que comporte notre échantillonnage ont été sélectionnées dans les quartiers les plus peuplés de certains arrondissements de Cotonou. Ces quartiers sont : Akpapka dont les zones de Midonbo, Sègbéya, Kpondéhou, Yénawa, Sènadé Ayélawadjè, Hlacomey et Adjégoulè dans le 2ème et 3ème arrondissement ; Gbéto, St Michel, Sikècodji, Etoile dans le 7ème arrondissement et 8ème arrondissement.

B- Enquête et collecte des données

1- La recherche documentaire

Elle a consisté à consulter certains documents ayant rapport avec notre thème d'étude. Il s'agit entre autres des rapports de séminaires consacrés aux MPME, des différents mémoires et ouvrages traitant des MPME, des articles ou tout écrit portant sur le sujet de

l'artisanat. Aussi, dans l'optique d'obtenir plus d'information, nous avons recouru à l'internet afin de télécharger quelques documents.

2- L'enquête

Pour atteindre notre objectif, nous avons conçu un questionnaire, facilement compréhensible permettant de recueillir les aspirations des enquêtés sur la question. Les questionnaires adressés aux artisans comportent soixante-dix-sept (77) questions réparties en cinq (05) volets abondant principalement les informations relatives à l'accès au financement et leurs sources, ainsi à leurs niveaux d'études, à leurs matériels de travail ou équipements de travail et leurs systèmes de formation ou d'apprentissage. L'unité d'observation retenue dans le cadre de cette enquête est l'unité artisanal ou atelier. En raison de la multiplicité du nombre de métier dans le secteur artisanal Béninois (331 métiers), de la contrainte du temps pour faire une étude sur toutes ces métiers ou corps de métiers, nous avons choisi les métiers suivants Menuiserie, Couture, Coiffure, Plomberie, Maçonnerie, Peinture, Electricité et Mécanique.

3- Traitement des données collectées

Sur les cinquante (50) questionnaires administrés aux MPME, quarante (40) ont été récupérés soit un taux de récupération de 90%. Les raisons qui justifient cet état de chose sont la méfiance des promoteurs, l'indisponibilité des responsables. Une fois les données recueillies, nous avons procédé à leur dépouillement manuel. Ensuite, nous nous sommes servis du logiciel Excel pour enregistrer ces données. Les logiciels d'analyse tels que SPSS et Stata ont été utilisés pour le traitement et l'analyse des données collectées.

Paragraphe 2 : Méthode d'analyse des données

A- Seuil de décision

Pour apprécier nos hypothèses, nous nous sommes fixés des seuils de décision en se basant sur la statistique descriptive. Ainsi, pour vérifier les hypothèses nous avons utilisé.

L'hypothèse n°1 : L'Absence de la modernisation des MPME dans le secteur artisanal est dû à un problème de financement. Pour la vérification de cette hypothèse, nous avons procédé au calcul des fréquences Fa1 des artisans ou des unités artisanales ayant exprimé le besoin de financement au moins sur douze (12) mois, les fréquences Fa2 de celle ayant trouvé satisfaction en utilisant respectivement la formule Fa1= Na1/Na ou Na1 représente le nombre d'unités artisanales ou d'artisans qui ont exprimé le besoin de financement et Na le nombre total d'unités artisanales ou d'artisans enquêtés. Aussi, la fréquence Fa2=Na2/N avec Na2 le

nombre d'enquêtés ayant été financé. Ainsi l'H1 sera vérifiée si et seulement si leurs fréquences sont inférieures ou égales à 50%. Présentés sous forme de tableaux ou de figures à l'aide des logiciels adaptés, les résultats obtenus seront analysés suivant le modèle SWOT (Strengths-Weaknesses-Opportunities and Threats ou Forces-Faiblesses-Opportunités et Contraintes).

L'hypothèse n°2 : La non modernisation des MPME dans le secteur artisanal est lié à un problème de manque de compétences techniques déterminé par la qualité des variables telles que : le niveau d'étude, le type de formation, le type de matériels.

Les variables caractérisant le problème technique retenu à ce niveau sont principalement le type de formation, le niveau d'étude et le type de matériels. Ces variables ont été étudiées sur la base des fréquences et des moyennes. Ainsi, pour vérifier l'H2, trois (03) sous hypothèses ont été élaborées et vérifiées :

- Soit h1, la variable niveau d'étude est acceptable ou vérifiée de l'H2 si la fréquence Fa3 est inférieure à 50% où Fa3 la fréquence des artisans ayant atteint au moins le premier cycle du cours secondaire.
- Soit h2, la variable type de formation est vérifiée de l'H2 si la Fa5 est supérieur à la Fa4 avec Fa5 et Fa4 les fréquences respectives des enquêtés qui ont suivi l'apprentissage formel et informel pour leurs formations.
- Soit h3, la variable type de matériel est déterminante de l'H2 si la fréquence Fa6 est inférieure ou égale à 30% où Fa6 est la fréquence des enquêtés ayant comme outils de travail des équipements modernes.

Les résultats issus de l'analyse seront présentés sous forme de tableau ou de graphique à l'aide des logiciels adaptés.

B- **Les difficultés rencontrées**

Les difficultés rencontrées dans la collette des données sont multiples et résident dans l'administration des questionnaires. L'absence des promoteurs susceptibles de nous renseigner, le refus ou la réticence de plusieurs artisans de se prêter à notre question n'a pas facilité les entretiens et a rendu difficile la collecte des données. Ce qui nous a amené à faire plusieurs visites. Néanmoins, compte tenu de la contrainte du temps 50 unités artisanales ont été enquêtés dans la commune de Cotonou.

CHAPITRE III : PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS

Dans ce chapitre, nous présenterons les résultats de nos enquêtes, leur analyse et nos approches de solutions.

Section 1 : Présentation et analyse des résultats

Paragraphe 1 : Présentation des résultats

Il s'agit ici de présenter les variables de l'étude grâce aux outils de la statistique descriptive afin d'avoir une connaissance parfaite des indicateurs centraux et ceux de dispersion. Les variables considérées dans cette étude sont de nature quantitative et qualitative. Cependant, on ne saurait calculer la moyenne, l'écart type, la médiane et l'intervalle interquartile pour les variables quantitatives. Le tableau suivant récapitule les indicateurs centraux et de dispersion.

Tableau 2 : Tableau récapitulatif de la moyenne, médiane, et de l'intervalle interquartile par variable

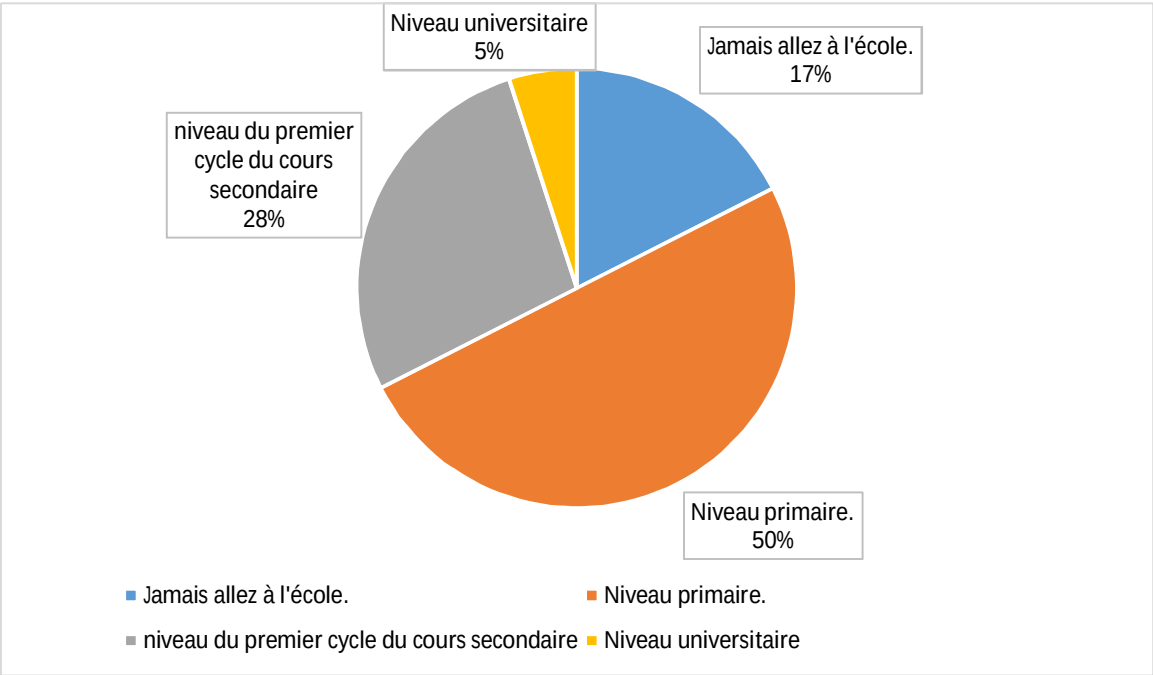
Variables	Age	Nombre de personnes à charge	Nombre d'années d'activité	Nombre de salariés actuellement présents	Nombre d'apprentis dans l'entreprise	Nombre d'années d'apprentissage
Moyenne	35,93	4,5	9,9	1,28	4,8	4,5
Ecart type	6,88	2	5,7	2,97	3,98	1,94
Médiane	36,50	4,5	8	0	4	4,5
1er inter quartile	30	3	6,25	0	2	3
3ème inter quartile	41	5,75	14,75	0	6	5
Max	48	10	22	12	16	10
Min	22	1	1	0	0	1

Source : Traitement des données d'enquête sous stata13

L'analyse de ce tableau révèle que le plus jeune des responsables d'entreprise a 22 ans tandis que le plus vieux a 48ans. L'âge moyen est estimé à 35,93 ans. Ce dernier montre clairement que la majorité des artisans enquêtés sont des jeunes. De même sur le tableau ci-dessus, il ressort que le nombre d'années moyen en activité des entreprises est égale à 9,9 ans et la dispersion de ces nombres d'années d'expérience par rapport au nombre d'années moyen est de l'ordre de 5,7. Par ailleurs les responsables d'entreprise enregistrent en moyenne 4,5 années comme nombre d'années effectuées en apprentissage. Ainsi l'écart-type obtenu à cet effet est de l'ordre de 1,94. Cela voudra dire que la dispersion de ces nombres d'années passés en apprentissage par rapport à la moyenne est de l'ordre de 1,94.

Pour ce qui concerne les variables qualitatives, les résultats obtenus sous stata 13 se retrouvent en annexe de ce document. Toutefois, 52,50% des responsables d'entreprise sont mariés et ont fait le mariage monogamique et 17,50% sont des jeunes célibataires qui n'ont encore aucune charge.

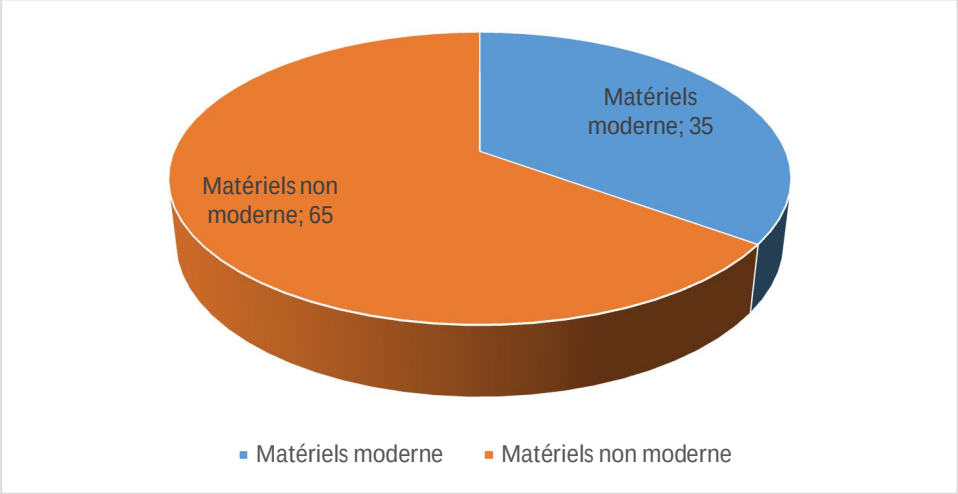
Figure 2 : Renseignement sur le niveau d'étude des enquêté



Source : Enquête 2019

De l'analyse du figure 2, il ressort que le niveau d'instruction des enquêtés évoluant dans le corps des métiers artisanaux diffère d'une personne à une autre. La plupart des enquêtés n'ont pas un niveau aussi élevé car 50% n'ont que le niveau primaire. Seul 28% ont atteint le niveau secondaire contre 05% pour le niveau universitaire. Par ailleurs, 17,50% de la population étudiée n'ont jamais reçu une éducation scolaire. Ce faible taux du niveau d'instruction de la population étudiée s'expliquerait d'après les enquêtés par l'héritage, le choix de vie, l'imposition familiale ou par défaut.

Figure 3 : Renseignement sur la nature matérielle utilisée dans les ateliers



***Sources* : Enquête 2019**

La figure 3 ci-dessus présente la nature des outils utilisés dans les unités artisanales sur la base de la déclaration des enquêtés. En effet, 35% des MPME artisanales ont déclaré qu'elles utilisent des outils modernes dans le cadre de leurs activités contre 65% autres qui estiment que les outils utilisés dans le cadre de leurs activités ne sont pas modernes.

Paragraphe 2 : Information relative au financement des unités artisanales

Dans cette partie, il a été abordé le volet financier des unités artisanales.

Tableau°2 : Résultats du volet financement des artisans

Variables	Moyenne
Chiffre d'affaires moyen hebdomadaire des artisans en francs CFA.	27 500
Nombre moyen de clients par semaine.	15
Montant moyen total des emprunts obtenus en francs CFA.	300 000
Montant moyen total des emprunts désiré en francs CFA.	600 000

***Source* : Enquête 2019**

L'analyse du tableau 2, montre que les artisans de la commune réalisent en moyenne un chiffre d'affaires hebdomadaire de vingt-sept mille cinq cent (27 500) francs CFA et reçoivent en moyenne quinze (15) clients par semaine. Ceci est une situation peu confortable pour les artisans. Aussi, il ressort du même tableau que le montant total des emprunts que les artisans désirent obtenir s'élève à six-cent mille (600 000) francs CFA mais obtiennent en moyenne trois cent mille (300 000) francs CFA. Un montant plus ou moins suffisant pour la réalisation de leurs projets qui sont entre autres le renouvellement d'Equipements,

l'aménagement, Achat de terrain, fonds de roulement hors main-d'œuvre et la consommation de biens durables.

Tableau 3 : **Renseignement sur les enquêtés ayant exprimé ou non le besoin de financement**

Intitulé			**Fa1=** Na1/N	**Fa2=** Na2/N
Demande ou non de crédit pour financement des activités	Na1	07	17,5	
	Na1'	33	82,5	-
	Total (N)	40	100	-
Obtention ou non du crédit demandé	Na2	02	-	28,57
	Na2'	05	-	71,43
	Total (N')	07	-	100

***Source** : Enquête 2019*

Rappelons que :

- Fa1 : fréquence des artisans ou des unités artisanales ayant exprimé le besoin de crédit pour le financement au moins sur les douze (12) derniers mois ;
- Fréquences (Fa1)' des artisans ou des unités artisanales n'ayant pas exprimé le besoin de crédit pour le financement au moins sur les douze (12) derniers mois ;
- Fa2 : fréquence des artisans ou des unités artisanales ayant obtenu le crédit demandé ;
- Fa2' : fréquence de ceux n'ayant pas obtenu satisfaction suite à leurs demandes de crédit
- Na1 représente le nombre d'unités artisanales ou d'artisans qui ont exprimé le besoin de financement ;
- Na le nombre total d'unités artisanales ou d'artisans enquêtés ;
- Na2 le nombre d'enquêtés ayant été financé.

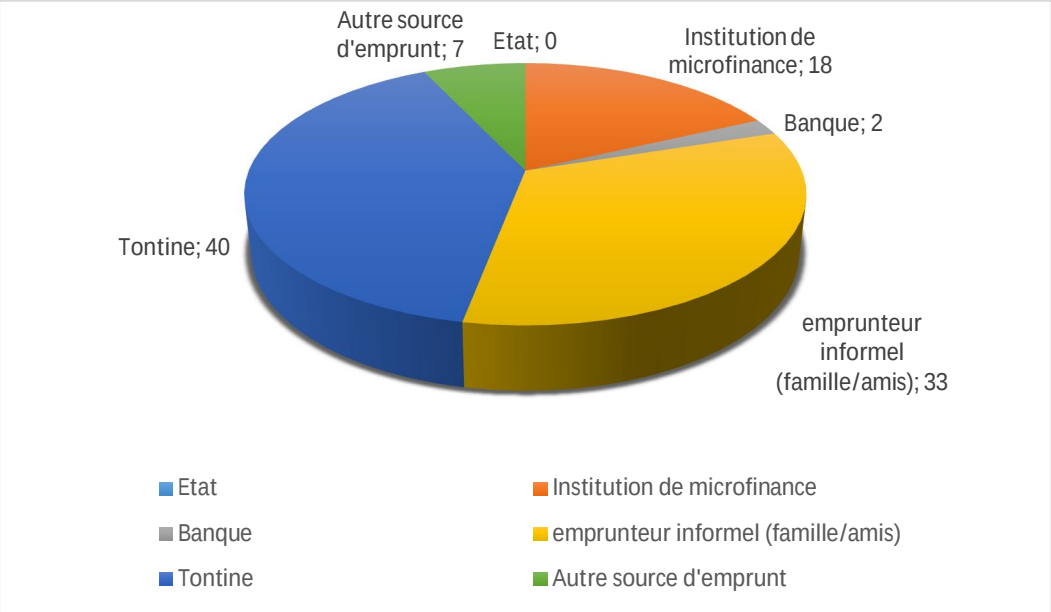
Le tableau ci-dessus présente d'une part, la fréquence des artisans ayant exprimé ou non le besoin de crédit pour le financement de leurs activités au cours des douze (12) dernier mois et d'autre part, celle des artisans ayant obtenu ou non le crédit demandé.

En effet, sur les 40 enquêtés, seul 17,5% ont exprimé le besoin d'obtenir un crédit pour le financement de leurs activités au cours des douze (12) derniers mois contre 82,5% qui

n'ont pas du tout exprimé le besoin d'obtenir de crédit. A en croire les enquêtes, la non expression de besoins en crédit de financement a pour cause entre autre le taux d'intérêt exigé par les emprunteurs qui est très élevé, la complexité des formalités, l'absence de garantie à donner en gage, le manque d'information sur les structures prêteuses, la courte durée de remboursement et la situation géographique des emprunteurs.

S'agissant du nombre des enquêtés ayant bénéficié du crédit parmi les 17, 5% de personnes qui ont exprimé le désir, l'analyse du même tableau montre que 28,57% ont pu obtenir satisfaction contre 71,43% à qui le crédit n'a pas été attribué.

Figure 4 : **Fréquence relative au type de prêteurs des artisans ou d'unité artisanale**



***Source* : enquête 2019**

La figure ci-dessus porte sur les différentes sources de financement des artisans ou des unités artisanales. L'analyse de cette figure révèle que la tontine reste la première source de financement des activités du secteur artisanal avec 40% de taux de fréquence recueilli auprès des enquêtés suivi des emprunteurs informels (famille/amis) dont le taux est de 33%. Ceci vient justifier la réticence des enquêtés à exprimer la demande d'obtention de crédit constaté dans le tableau n°3 plus haut. Par ailleurs aucun artisan ou unité artisanale n'a reçu d'emprunt ou de subvention auprès de l'Etat. Les autres sources de financement des activités artisanales sont les institutions de micro finance (18%), les institutions bancaires (02%) et autres sources non moins importantes (07%).

Paragraphe n°3 : Volet formation

Tableau 4 : Renseignement des données relatives à la formation des artisans.

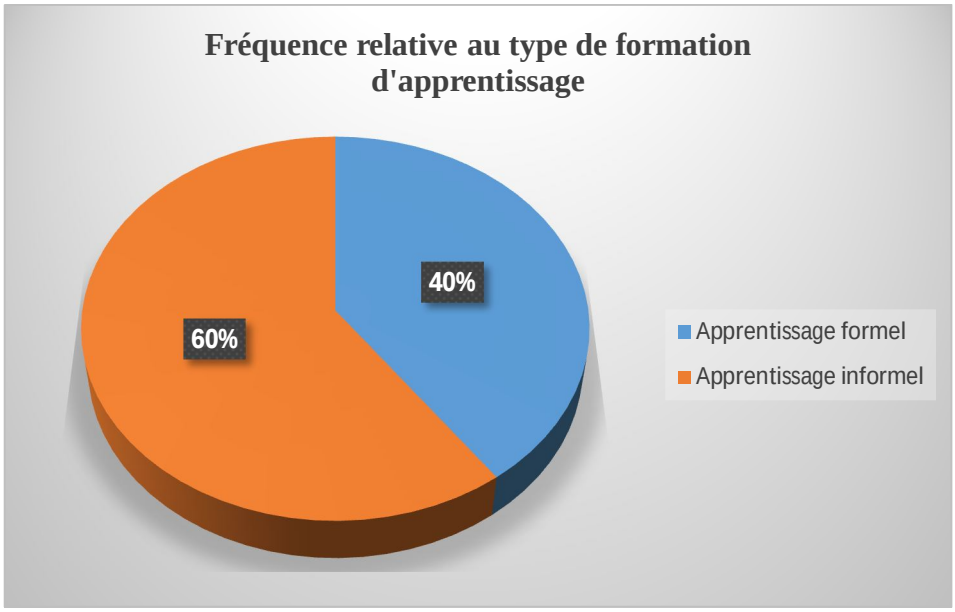
Variables		Moyennes
Temps d'apprentissage en année		4,5
Nombre d'artisans ayant suivi une formation de recyclage ces 12 derniers mois		0,2
Autre biais d'acquisition de compétence utiles pour le métier	Formation professionnelle formelle	0,6
	Formation professionnelle non formelle	0,175
	Sur le tas (pas d'apprentissage)	0,125
	Observations/ conseils données par des proches amis (sans être des employés)	0,1
Nombre d'artisans utilisant internet pour rechercher des informations liées au métier		0,3
Moyens d'information sur les innovations dans secteur artisanal	Internet	0,175
	Organisation professionnelle	0,25
	Ancien patron	0,025
	Collègue et Fournisseur	0,5
Nombre d'artisans jugeant leurs outils de travail moderne		0,35
Justification de la non utilisation des outils modernes comparables à ceux de l'Europe	Manque de moyens financiers	0,55
	Manque de connaissances techniques	0,35
	Faible niveau de revenu de la clientèle	0,1

***Source* : enquête 2019**

De l'analyse du tableau ci-dessus, il ressort que la durée moyenne passée en apprentissage par les artisans est de 4,5 ans. En majorité, ses derniers font recours à la formation professionnelle formelle (60%) pour améliorer leurs compétences acquis en apprentissage et ceci grâce aux organisations des professionnels Artisans au niveau local, suivi de la formation professionnelle informelle (17,5%), de la formation sur le tas (pas d'apprentissage) (12,5%) et en fin de l'observation ou des conseils des proches amis (10%).

Aussi, il ressort du même tableau que les artisans ont plusieurs sources pour s'informer sur les innovations ou des modernités dans leur secteur. Au nombre de ces sources d'information, il y a entre autre l'internet, les organisations professionnelles, les anciens patrons, les collègues et fournisseurs. Parmi ces différentes sources d'information, on retrouve au premier rang les collègues et fournisseurs (50%) suivi des organisations professionnelles (25%), l'internet (17,5%) et au dernier rang les anciens patrons avec 2,5% car ils estiment leurs époques révolues. De même, l'information de ce tableau montre que 35% des artisans ont déclaré moderne leurs outils de travail. Les raisons de la non utilisation des outils modernes pourraient s'expliquer par le manque de moyens financiers, le manque de connaissances techniques et le faible niveau des revenus de la clientèle. De nos enquêtes, on constate en premier lieu que le problème de manque de moyens financiers (55%) est la plus grande raison qui empêche la plupart des artisans de se doter des outils modernes suivi du problème de la connaissance technique (35%). Ses derniers s'estiment incapable de manipuler ou de faire fonctionner correctement ces outils compte tenu de leur niveau d'étude qui est beaucoup plus limité au cours primaire. En fin pour le dernier problème soulevé qui a rapport au faible niveau des revenus de la clientèle (10%), il prétende que la clientèle n'est pas disposée à augmenter leurs prix d'achat des biens et/ou services.

Figure 5: Renseignement sur le type de formation d'apprentissage suivit par les artisans enquêtés



***Source* : Enquête 2019**

La figure ci-dessus porte sur le type d'apprentissage suivit lors de leurs formations. L'analyse de cette figure n°5 révèle que la majorité des artisans (60%) ont été formées au

cours de leurs apprentissages par le biais d'un apprentissage informel contre 40% d'artisans qui ont suivi une formation d'apprentissage formel. Cette situation pourrait s'expliquer d'une part, par l'absence par le passé d'une organisation structurée des artisans et d'autre part, par l'historique du secteur artisanal dont les connaissances se transmettaient des parents aux descendants.

Section 2 : Vérification des hypothèses de recherche

Paragraphe 1 : vérification des hypothèses

Hypothèse 1 : L'Absence de la modernisation des MPME dans le secteur artisanal est dû à un problème de financement.

Selon l'analyse du tableau 3, la fréquence des artisans ayant exprimé une demande de financement au cours des 12 derniers mois (Fa1) est de 17,5%, donc Fa1 est inférieur à 50% et la fréquence des artisans ayant obtenu le financement demandé (Fa2) est de 28,57% alors Fa2 est aussi inférieur à 50%. Il en ressort donc que seulement 28,57% des 17,5% des artisans ayant exprimé une demande de financement ont pu être servis. Par ailleurs, nous constatons en se fondant sur l'analyse du tableau 2 que le chiffre d'affaires moyen hebdomadaire des artisans est de vingt-sept mille cinq cents (27 500) francs CFA ; ce qui ne permet pas de couvrir les besoins des artisans en termes de financement. Par conséquent, cette hypothèse est vérifiée et on conclut que la problématique de l'absence de la modernisation des unités artisanales dans la commune de Cotonou est due à un problème de financement.

Hypothèse n°2 : La non modernisation des MPME dans le secteur artisanal est liée à un problème technique déterminé par la qualité des variables telles que : le niveau d'étude, le type de formation, le type de matériels

La validation de cette hypothèse est conditionnée par la vérification des trois (03) sous hypothèses ou conditions par rapport aux variables retenues :

h1 : la variable niveau d'étude est acceptable ou vérifiée de l'H2 si la fréquence Fa3 est inférieure à 50% où Fa3 est la fréquence des artisans ayant atteint au moins le premier cycle du cours secondaire ; selon l'analyse de la figure 1 relative au niveau d'instruction, seul 28% ont pu atteindre le niveau du cours secondaire. Ainsi, la fréquence Fa3 des artisans ayant atteint le niveau secondaire est inférieur à 50%. Ce qui signifie qu'en majorité les artisans n'ont fait que le cours primaire. Il ressort donc de tout ce qui précède que h1 de l'H2 est vérifié et la variable niveau d'étude est l'une des variables déterminantes du problème technique.

h2 : la variable type de formation est vérifiée de l'H2 si la Fa5 est supérieur à la Fa4 avec Fa4 et Fa5 les fréquences respectives des enquêtés qui ont suivi l'apprentissage formel et informel pour leurs formations ; d'après l'analyse de la figure n°4, la fréquence Fa4 des artisans ayant suivi une formation d'apprentissage formelle est de 40% contre 60% pour ceux ayant suivi une formation d'apprentissage informel (Fa5). Ainsi, la plupart des artisans enquêtés ont suivi une formation d'apprentissage informel. Cette hypothèse est donc vérifiée. Mieux, la majorité de ces artisans font recours à la formation professionnelle formelle (60%) pour améliorer leurs compétences acquises en apprentissage et ceci grâce aux organisations des professionnels Artisans (tableau n°3). Au vue de tout ceci, on admet que le type de formation (apprentissage informel) est l'une des variables qui atteste que la problématique de la modernisation est un problème technique.

h3 : la variable type de matériel est déterminante de l'H2 si la fréquence Fa6 est inférieur ou égale à 40% où Fa6 est la fréquence des enquêtés ayant comme outils de travail des équipements modernes ; d'après les résultats de l'analyse du tableau 3, la fréquence Fa6 des artisans ayant déclaré utiliser les outils ou équipements modernes est de 35% qui est inférieur à 40%. Ainsi, la majorité des artisans (65%) n'utilise pas d'outils ou équipements modernes. De ce fait, nous admettons que la condition de l'h3 est vérifiée et que la problématique de la modernisation est un problème technique en raison du fait que la majorité des artisans n'utilise pas des équipements modernes dans la réalisation de leur métier.

Au regard de tout ce qui précède, nous pouvons conclure que les h1, h2 et h3 sont vérifiées. Sur ce, l'hypothèse n°2 est vérifiée et par ricochet nous concluons que la problématique de la non modernisation des MPME dans le secteur artisanal est liée à un problème technique déterminé par la qualité des variables telles que : le niveau d'étude, le type de formation, le type de matériels.

Paragraphe 2 : Limites de l'étude

Comme toute étude empirique, cette recherche n'est pas exempte de limites. Les limites de l'étude sont essentiellement inhérentes à la taille de l'échantillon. Cette étude a été réalisée à base des données primaires obtenues à travers une enquête menée auprès des micros, petites et moyennes entreprises résidant dans la commune de Cotonou. Le nombre relativement petit de l'échantillon est due aux difficultés rencontrées sur le terrain lors du déroulement effectif de l'enquête. Cependant, nous n'avons pas pu obtenir un échantillon de taille suffisamment élevée qui nous permettrait de blanchir certaines erreurs et d'extrapoler enfin nos résultats.

En outre, cette étude se concentre uniquement sur les données primaires dont les qualités dépendent du questionnaire élaboré pour servir la collecte. En dehors des voies de recherche liées aux limites, d'autres pistes de recherches peuvent être envisagées pour poursuivre ce travail.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La construction du modèle d'analyse qui retrace l'impact des facteurs sociaux sur la survenue d'obstacle à la modernisation des Micros, Petites et Moyennes Entreprise artisanales dans la commune de Cotonou a constitué la base essentielle de ce présent travail. L'objectif a été d'analyser les obstacles à la modernisation des PME artisanales dans la commune de Cotonou. L'atteinte de cet objectif nous a conduit à élaborer un modèle d'analyse descriptible. Le modèle d'analyse retenu consiste à identifier les facteurs qui favorisent la survenue d'obstacle à la modernisation des MPME artisanales dans la commune de Cotonou. Cependant, certaines variables comme le type de clientèle (administration) ; enregistrement de l'entreprise (nul part), le nombre d'apprentis dont dispose l'entreprise et le nombre de personnels dont dispose l'entreprise sont introduites dans l'analyse des données de recherche.

Au terme de notre étude, les résultats obtenus sur le plan financier nous indiquent que l'artisanat dans la ville de Cotonou souffre bien d'un problème de financement. En effet, le chiffre d'affaire moyen hebdomadaire des artisans est de vingt-sept mille cinq cents (27500) francs CFA. Un montant qui ne permet pas à ses derniers de financer des projets et de passer à la modernisation de leurs unités de production. Ainsi, ils n'ont pas le choix que de faire recours à d'autres sources de financement. A ce niveau les sources de financement accessibles à tous reste des sources non formelles (la tontine 40% et la famille/amis 33%). S'agissant des sources formelles, les artisans éprouvent de difficulté du fait que la majorité n'est enregistrée nulle part et même ceux qui sont en règle qui expriment le besoin trouvent peu satisfaction (28,57% des 17,5% d'artisans ayant exprimé la demande ont été satisfaite). Par ailleurs aucun artisan ou unité artisanale ne reçoit d'appui ni subvention de la part de l'Etat.

Sur le plan technique, il a été constaté que le type de formation d''apprentissage (formel 40% et informel 60%), le niveau d'études (plus de la majorité ont le niveau primaire) et le type d'équipement (plus de 60% utilise des équipements non modernes) utilisé par les unités artisanales ou les artisans de Cotonou sont autant de variables qui freinent leur marche vers la modernisation.

En somme, les résultats de nos travaux de recherche permettent de conclure que la modernisation des unités artisanales est liée à un problème aussi bien financier que technique.

Au regard de ces résultats, nous formulons les recommandations suivantes :

- Réorganiser le secteur artisanal tout en facilitant la tâche aux responsables des MPME d'enregistrer leur entreprise ;
- Actualiser le document de politique nationale de l'artisanat ;

- Organiser des formations régulières des responsables d'entreprise dans l'organisation du travail et de leur atelier ;
- Organiser des formations périodiques pour les personnels de son entreprise afin qu'il y ait de qualité en ressources humaines ;
- Créer une plateforme permettant aux responsables d'entreprise d'avoir accès facile à l'information sur les nouvelles techniques de production ;
- Mettre en place une agence de micro finance permettant l'octroi de crédit artisanal ;
- Restructurer le secteur tout en promouvant les artisans les plus compétents et reconvertir les autres moins compétents dans d'autres secteurs d'activités.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIES

Aboudoulay (2009), « P*olitique de développement du secteur privé au Bénin : état des lieux et perspectives »* mémoire soutenu en vue de l'obtention des crédits associés au diplôme de fin de formation de deuxième cycle à la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FASEG) de l'Université d'Abomey Calavi ;

Badel C. et Loriot X. (1993), « *Sources d'histoire romaine* ». 1er siècle av. J-C ; début du Ve siècle après J-C, Coll. «Textes essentiels»;

Boutillier S. (1996) : «J. Schumpeter, K. Marx, le devenir incertain du capitalisme, Innovations, Cahiers d'économie de l'innovation, N°4.

Boutillier S. et al., (2006): Boutillier S., Laperche B., Uzunidis D., (2004), le «*Potentiel de ressources*» de l'entrepreneur et le « *carré organique de la création d'entreprises*», Eléments de réflexion à partir du cas français, SASE, Juillet, Society for the Advancement

Boutillier S. (2006) : « *l'entreprise artisanale, entre l'entrepreneur et la grande entreprise* », dans revue « Marché et organisations » 2006/1 N° 1 | pages 17 à 37 ;

Cathérine (2014) « *les entreprises artisanales dans le tissu économique marchand*», Institut Supérieur des Métiers ;

Dossou et Tomety cité dans « *Rapport thématique sur les entreprises artisanales au Bénin* »(2010)

Fournier (2006) : « *Artisanat et politique économique »* dans revue-marche-et-organisations-2006-1-page-101.htm ;

Gersdorff (1969), « *Situation actuelle de l'artisanat en Afrique francophone* » In: Tiers-Monde, tome 10, n°39, 1969. pp. 595-628;

Guezere A. (2008) « *acteurs et usagers d'un mode de transport artisanal récent* », mémoire soutenu en vue de l'obtention des crédits associés au diplôme de thèse de doctorat en Géographie, Université de Lomé, 457 p.

Karie. (2003), le concept international de l'artisanat, Séminaire APCM/UIAPME, Budapest, du 04 au 06 octobre 2003 ;

Kiely, R. (2005). « *Globalization and Poverty, and the Poverty of Globalization Theory* », cité dans Machiavelli (2008), « *dictionnaire encyclopédique de l'administration publique* »;

Kizaba (2006) « l'Artisanat au monde de l'entrepreneuriat », dans revue Marché et organisations »2006/1 N°1 | pages 73 à 99 ;

Machiavelli (2008), article publié dans « *dictionnaire encyclopédique de l'administration publique* » ;

Raulet, G. (1998). « *La tradition et la modernité?* », dans A. Jacob (dir.), Encyclopédie philosophique universelle, tome 4, Paris, Presses universitaires de France.

Rivera, M. et J. Jun (1997). « *The Paradox of Transforming Public Administration: Modernity Versus Postmodernity Arguments* », cité dans Machiavelli (2008), « dictionnaire encyclopédique de l'administration publique » ;

« *Rapport d'évaluation de la politique nationale de promotion de l'artisanat* » (2014), commanditée par le Ministère de l'Evaluation des Politiques Publiques et des Programmes de Dénationalisation, à travers la Direction Générale de l'Evaluation ;

«*Rapport thématique sur les entreprises artisanales au Bénin* »(2010), commandité par le Ministère de la Prospective, du Développement, de l'Evaluation des Politiques Publiques et de la Coordination de l'Action Gouvernementale (MPDEPP-CAG) ;

Weber, (1909) et Rostovtseff, (1926), cité dans Kizaba (2006), « *l'Artisanat au monde de l'entrepreneuriat* », édition l'Harmattan à la page 74.

SITES INTERNET

Www.Memoireoneline.fr;

http://faseg.net/includes/memoires/2009/MA_E_2009_0003.pdf;

https://fr.wikipedia.org/wiki/Cotonou

TABLE DES MATIERES

Dédicaces 1…….....ii

Dédicaces 2…….....iii

Remerciements……...…iv

Sigles et Abréviations……..…….....v

Liste des tableaux……...vi

Liste des figures……...……..vii

Résumé……..viii

Sommaire……....ix

INTRODUCTION……..……01

CHAPITRE I : CADRE INSTITUTIONNEL ET PHISIQUE DE L'ETUDE……....03

Section 1 : Cadre institutionnel de l'étude ……..……..….03
Paragraphe 1: Aperçu globale des entreprises au béninoises……..……..……..03
Paragraphe 2 : Disposition légale et règlementaire des entreprises artisanales béninoise…….....03
Section 2 : Cadre physique de l'étude……..……...……...04
Paragraphe 1: La structuration du secteur artisanal Béninois…….……04
Paragraphe 2 : Présentation du milieu d'enquête…….05

CHAPITRE II CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIE DE L'ETUDE……...…...06
Section 1 : Cadre théorique de l'étude……..…..….06
Paragraphe 1 : Problématique, Objectifs et Hypothèses de l'étude……..…….....06
A- Problématique……...…….……..06
B- Objectifs et hypothèses de l'étude…….…….…….…07
1- Objectifs de l'étude……...07
2- Hypothèses de l'étude…….……..07

Paragraphe 2 : Revue de littérature……...…….....08
A- Clarification des concepts……...……..08
1- Modernisation……..…….....08
2- Petite entreprise…….…….....08
3- Artisanat……...……...10

B- Aspect théorique……..……..……..……..11
C- Etudes empiriques……..……..12
Section 2 : Méthodologie de l'étude…….……...……13
Paragraphe 1: Choix de la population d'étude et de la collète des données mère et échantillonnage……13
C- Choix de la population mère et échantillonnage……13
1- Choix de la population mère……...……...…….13
2- Description de l'échantillon……14
D- Enquête et collecte des données……..14
1- La recherche documentaire……..……....14
2- L'enquête……...…….....14
3- Traitement des données collectées……..……15
Paragraphe 2 : Méthode d'analyse des données……15
A- Seuil de décision……...…..15
B- **Les difficultés rencontrées…….....16**

Chapitre **III :** PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS ET APPROCHES DE SOLUTION…….……17
Section 1 : Présentation et analyse des résultats …….……..……..…..17
Paragraphe 1 : Présentation des résultats……..……...…....17
Paragraphe 2 : Information relative au financement des unités artisanales…….....19
Paragraphe 3 : Volet formation…….....…….....22
Section 2 : Vérification des hypothèses de recherche ……..……...……..24
Paragraphe 1 : vérification des hypothèses…….... ……24
Paragraphe 2 : L'imite de l'étude……....25

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS……...……....27

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES……...……....29

ANNEXES

ANNEXE 1 : QUESTIONNAIRE D'ENQUETE

Le présent questionnaire dont nous vous garantissons le total secret, s'inscrit dans le cadre d'une recherche d'information en vue de la rédaction de notre mémoire de fin de formation en Economie à la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FASEG) de l'Université d'Abomey-Calavi sur le thème ***« Modernisation des entreprises artisanales : Problèmes de financement ou de compétences techniques ?»***

A cet effet, vous êtes identifié comme personne ressource pouvant nous éclairer à ce sujet :

I- Généralités

N°	Questions	Réponses
1.1	Nom et Prénom de l'enquêteur	
1.2	Date	**_____/_____/__2019**
1.3	Commune	
1.4	Arrondissement	
1.5	Quartier de ville/Village	
1.6	Numéro de la fiche	

II- Identification de l'enquêté

N°	Questions	Codes	Réponses
2.1	Nom et Prénom du répondant		
2.2	Quel est le lien du répondant avec le chef de l'unité artisanale	1= Artisan 2=Conjoint de l'Artisan 3=Second de l'artisan (Sous-Patron) 4= Salarié 5= Autre, précisez	
2.3	Quel est le genre (Sexe) du chef de l'unité artisanale ?	1= Masculin 2= Féminin	
2.4	Quel est l'âge du chef de l'unité artisanale	/_____ans	
2.5	Quel est la religion de l'artisan	1=Chrétien 2= Musulman 3= Religions Traditionnelles 5=Athéiste 6= Autre, précisez	
2.6	Niveau d'éducation	1= Jamais allez à l'école 2= Cours primaire 3= Premier cycle du cours secondaire 4= Second cycle du cours secondaire 4= Université 6= Autre, précisez	
2.7	Nombre d'années effectuées pour atteindre ce niveau d'étude		
2.8	Etes-vous alphabétisé ?	1=Oui 2=Non	
2.9	Si oui, précisez la langue		
2.10	Situation matrimoniale	1= Célibataire 2= Marié polygame 3= Marié monogame 4= Divorcé/ Séparé/ Veuf	

		5= Autre, précisez	
2.111	Taille du ménage		

III- Renseignement sur l'entreprise artisanale

N°	Questions	Codes	Réponses
3.1	Quelle est la dénomination de votre unité artisanale ?		
3.2	Votre entreprise est-elle enregistrée ?	1=Auprès du conseil communal 2=Auprès de l'autorité d'enregistrement des entreprises et d'octroi de licences 3=Auprès de l'administration fiscale 4= Nulle part 5= Autre, précisez	
3.3	Quel corps de métier exercez-vous ?	1= Menuiserie 2= Couture 3= Coiffure 4= Plomberie 5= Maçonnerie 6= Peinture 7= Electricité 8= Mécanique (Auto et moto) 9= Autre, précisez	
3.4	Depuis combien de temps pratiquez-vous ce métier ?		
3.5	Comment avez-vous pu être un artisan ?	1= Héritage 2= Choix de vie 3= Imposition familiale 4=Par défaut 5= Autre, précisez	
3.6	Souhaiteriez vous que votre enfant fasse le meme metier que vous ?	1=Oui 2=Non	
3.7	Justifiez votre reponse		
3.8	Exerciez-vous un autre métier avant ?	1=Oui 2=Non	
3.9	Pourquoi avez-vous changé de profession ? (plusieurs réponses possibles)	1= Pour changer de projet professionnel 2=Pour raisons médicales 3=Pour reprendre l'activité familiale 4=Autre, précisez :	
3.10	Exercez-vous un autre emploi salarié, indépendant, non rémunéré, etc.) actuellement de paire avec votre activite	1=Oui 2=Non	

	artisanale ?		
3.11	Si Oui, indiquer l'autre activite que vous exercez ?	1=Agriculture 2= Conducteur de Zem 3= Menuiserie 4= Couture 5= Coiffure 6= Plomberie 7= Maçonnerie 8= Peinture 9= Electricité 10= Mécanique (Auto et moto) 11= Autre, précisez	
3.12	Combien de salariés travaillent actuellement dans l'entreprise ?		
3.13	Combien d'apprentis travaillent actuellement dans l'entreprise ?		
3.14	Etes-vous (le propriétaire de l'unité artisanale) membre d'une association ?	1=Non 2=Religieuse 3=Club d'épargne 4=Professionnelle (sectorielle) 5=Chambre des métiers 6=Coopérative 7=Autre, spécifiez	
3.15		1=Oui 2=Non	
3.16	Adhérez-vous à une organisation professionnelle ?	1=Oui 2=Non	
3.17	Quel est votre type de clientèle ?	1=Particuliers 2= Unités artisanales 3=Professions libérales 4= Petites et Moyennes Entreprises et Industries (<500) 5= Administrations (structures étatiques) 6= Collectivités locales (mairies)	
3.18	Les marchés publics constituent-ils un débouché commercial pour votre activité ?	1= Oui et vous y répondez 2= Oui mais vous n'y répondez pas 3= Non	
3.19	Justifiez votre réponse		
3.20	Avez-vous déménagé depuis 5 ans ?	1=Oui 2=Non	
3.21	Si oui, pourquoi ?		
3.22	L'essentiel de votre travail se fait-il …	1= A l'entreprise	

		2= A l'extérieur de l'entreprise 3= Autant à l'entreprise qu'à l'extérieur de l'entreprise	

IV- Financement des Artisans

N°	Questions	Codes	Réponses
4.1	Quel est en moyenne votre chiffre d'affaire hebdomadaire ? ***Le chiffre d'affaire est la somme des ventes de biens et services réalisées au cours d'une période.***	1= Moins de 10 000 FCFA 2= Entre 10 000 à 15 000 FCFA 3= Entre 15 000 à 20 000 FCFA 4=Entre 20 000 à 25 000 FCFA 5= Entre 25 000 à 30 000 FCFA 6= Entre 30 000 à 40 000 FCFA 7= Entre 40 000 à 50 000 FCFA 8= Entre 50 000 à 60 000 FCFA 7= Plus de 60 000 FCFA	
4.2	Combien de clients recevez-vous en moyenne par semaine ?	1= Moins de 10 2= Entre 10 et 20 3= Entre 21 et 30 4=Entre 31 et 40 5= Entre 41 et 50 5= Plus de 51	
4.3	Votre unité dispose-t-il d'un registre de commerce ?	1=Oui 2=Non	
4.4	Avez-vous fait une demande de crédit pour financer des investissements ou le fond de roulement liés à vos activités professionnelles au cours des 12 derniers mois ?	1=Oui 2=Non	
4.5	Avez-vous obtenu le crédit demandé?	1=Oui 2=Non	
4.6	Qui étaient les prêteurs ?	1= Institution de microfinance 2= Banque 3= Emprunteur informel (famille/amis) 4= Tontine 5= Autre, précisez	
4.7	Quel était le montant total des emprunts	/_____FCFA	

	obtenus (sans intérêt)?		
4.8	Quel était le montant total désiré ?	/_____FCFA	
4.9	Quel était le montant total des intérêts?	/_____FCFA	
4.10	Auriez-vous voulu recevoir un montant d'emprunt supérieur au montant obtenu ?	1=Oui 2=Non	
4.11	Quelle garantie avez-vous donnée?	1= Terrain 2= Maison 3= Voiture 4= Rien 5= Garantie morale (Avaliseur) 6= Caution solidaire 7= Autre, précisez	
4.12	Quelle est la raison principale pour laquelle vous n'avez pas eu d'emprunts pour le financement de vos activités au cours des 12 derniers mois?	1= Je n'en ai pas besoin 2= J'ai demandé mais pas obtenu 3= Je n'ai pas fait de demande de financement 4= Autre, précisez	
4.13	Pourquoi n'avez-vous pas essayé de faire de demande de financement pour vos activités au cours des 12 derniers mois?	1= Les formalités administratives sont trop complexes 2= Les taux d'intérêt sont élevés 3= Les garanties exigées sont trop élevées 4= Je pensais que si j'ai fait de demande ce serait refusé 5= Je ne connais aucune personne/structure qui peut me prêter l'argent 6= Je n'aime pas m'endetter 7= La durée de remboursement est courte 8= Eloignement géographiques des emprunteurs 9= Autre, précisez	
4.14	Les sommes empruntées ont été utilisées à quelles fins ?	1= Equipements 2= Aménagements 3= Achat de terrain 4= Fonds de roulement hors main-d'œuvre 5= Main d'œuvre	

		6= Consommation de produits alimentaires 7= Consommation de biens durables 8= Autre, précisez	

V- Volet Formation

N°	Questions	Codes	Réponses
5.1	Avez-vous acquis les compétences liées à ce métier par le biais de l'apprentissage informel ?	1=Oui 2=Non	
5.2	Si Oui, combien de temps à durée votre apprentissage ?		
5.3	Quel est l'importance des connaissances acquises alors dans votre métier actuel ?	1= Très importantes 2= Importante 3= Peu importantes 4= Sans importance	
5.4	Par quel autre biais avez-vous acquis des compétences utiles pour votre métier actuel ?	1=Formation professionnelle formelle 2= Formation professionnelle non formelle 3= Sur le tas (pas d'apprentissage) 4= Observations/ conseils données par des proches amis (sans être des employés) 5= Autre, précisez	
5.5	Avez-vous suivi une formation professionnelle/recyclage correspondant à votre emploi principal au cours des 12 derniers mois en vue d'améliorer vos compétences?	1=Oui 2=Non	
5.6	A quand remonte votre dernière formation dans le cadre de vos activités professionnelles ?	/_____/	
5.7	Quelles compétences souhaiteriez-vous perfectionner lors d'une formation additionnelle ?	1= Compétences techniques 2= Informations théoriques générales 3= Organisation de l'atelier et du travail 4= Entretien des machines 5= Comptabilités et calculs des couts 6= Achats de matériels 7=Négociations avec les clients 8= Commercialisation et publicité 9=Maniements des outils et du matériel en toute sécurité 10= Capacité à lire/écrire/compter 11=Compétences pédagogiques 12= Autre, précisez	
5.8	Pour vous former vous préférez :	1= Formation en groupe 2= Formation individuelle 3= Les deux	
5.9	Considérez-vous que vous formez est aussi nécessaire pour vous qu'un outil ou une machine	1=Oui 2=Non	
5.10	Utilisez-vous internet pour rechercher des informations liées à votre métier ?	1=Oui 2=Non	
5.11	Etes-vous prêt à investir dans la formation ?	1=Oui	

		2=Non	
5.12	Quel type de formations aimeriez-vous suivre ?		
5.13	Combien serez-vous prêt à payer pour la formation (heure par jour)?		
5.14	Quelles sont vos motivations pour suivre la formation ?		
5.15	Quels peuvent être les freins à la formation ?		
5.16	Comment restez-vous informer sur les innovations dans votre secteur ?	1= Internet 2= Organisation professionnelle 3= Ancien patron 4= Collègue 5= Fournisseur 5= Autre, précisez	
5.17	Jugez-vous les outils que vous utilisez dans le cadre de vos activités modernes ?	1=Oui 2=Non	
5.18	Si non, pourquoi n'utilisez-vous pas des outils modernes (comparables à vos paires en Europe)	1= Manque de moyens financiers 2= Manque de connaissance techniques 3= Faible niveau de revenu de la clientèle 4= Autre, précisez	
5.19	Quels outils modernes auriez-vous voulu acquérir ?	1= 2= 3= 4= 5= 6=	
5.20	Connaissez-vous les normes et réglementations dans votre corps de métiers ?	1=Oui 2=Non	
5.21	Pouvez-vous décrire les aspects techniques de votre métier sur lequel vous avez besoin de formation		
5.22	Votre entreprise a-t-elle accès à électricité	1=Oui 2=Non	
5.23	Utilisez-vous des appareils électriques pour faire fonctionner votre entreprise ?	1=Oui 2=Non	
5.24	A votre avis lesquels parmi les éléments ci-après représentent **les trois (3)** contraintes les plus importantes qui retardent le développement de vos activités ? **(L'artisan doit donner trois éléments, donc**	1= Manque de terre disponible/insécurité foncière 2= Manque de financement 3= Non maitrise de l'eau	

	l'enquêteur doit cocher trois cases)	4= Routes dégradées pour faciliter l'accès aux clients 5= Manque ou insuffisance de formation 6=. Manque de débouches (marches) 7= Fluctuations des prix 8= Autre, précisez	

Merci pour votre aimable contribution.

ANNEXE 2

Statistiques descriptive

stats	id4	q4	q12	q13	q37
mean	35.925	9.9	1.275	4.8	4.5
sd	6.885092	5.696603	2.969827	3.975566	1.933683
p50	36.5	8	0	4	4.5
max	48	22	12	16	10
min	22	1	0	0	1
kurtosis	2.142867	2.312549	8.496119	3.786838	4.314224
skewness	-.1623861	.5129591	2.548229	1.198555	.9214021

id6	Freq.	Percent	Cum.
1	7	17.50	17.50
2	20	50.00	67.50
3	8	20.00	87.50
4	3	7.50	95.00
5	2	5.00	100.00
Total	40	100.00	

-> tabulation of id10

id10	Freq.	Percent	Cum.
1	7	17.50	17.50
2	9	22.50	40.00
3	21	52.50	92.50
4	3	7.50	100.00
Total	40	100.00	

-> tabulation of q3

q3	Freq.	Percent	Cum.
1	4	10.00	10.00
2	6	15.00	25.00
3	7	17.50	42.50
5	2	5.00	47.50
6	4	10.00	57.50
7	4	10.00	67.50
8	8	20.00	87.50
9	5	12.50	100.00
Total	40	100.00	

q15	Freq.	Percent	Cum.
1	20	50.00	50.00
2	20	50.00	100.00
Total	40	100.00	

-> tabulation of q16

q16	Freq.	Percent	Cum.
1	26	65.00	65.00
2	3	7.50	72.50
3	3	7.50	80.00
4	2	5.00	85.00
5	6	15.00	100.00
Total	40	100.00	

-> tabulation of q17

q17	Freq.	Percent	Cum.
1	14	35.00	35.00
2	5	12.50	47.50
3	21	52.50	100.00
Total	40	100.00	

q22	Freq.	Percent	Cum.
1	4	10.00	10.00
2	11	27.50	37.50
3	5	12.50	50.00
4	5	12.50	62.50
5	4	10.00	72.50
6	2	5.00	77.50
7	2	5.00	82.50
8	3	7.50	90.00
9	4	10.00	100.00
Total	40	100.00	

-> tabulation of q23

q23	Freq.	Percent	Cum.
1	17	42.50	42.50
2	20	50.00	92.50
3	3	7.50	100.00
Total	40	100.00	

-> tabulation of q24

q24	Freq.	Percent	Cum.
1	8	20.00	20.00
2	32	80.00	100.00
Total	40	100.00	